

AVIS PUBLIC

Règles de fonctionnement du conseil d'administration

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup étudiera, le 20 octobre 2020, et adoptera, le 8 décembre 2020, les *Règles de fonctionnement du conseil d'administration*.

Copie du projet de règlement peut être consultée en communiquant avec le Secrétariat général du centre de services scolaire, situé au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, ou au 418 862-8201, poste 3060.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 21 octobre 2020.

Geneviève Soucy,
Secrétaire générale

Québec 